

# FONDS DÉPARTEMENTAL D'INSERTION

## Bénéficiaire de l'aide:

Bénéficiaires du RSA socle et/ou activité, de minima sociaux (ASS, AAH...), personnes de plus de 25 ans avec des revenus inférieurs ou égaux aux minima sociaux, personnes de plus de 25 ans en contrat aidé et inscrits dans une démarche d'insertion socio-professionnelle, formalisée dans le cadre d'un contrat d'engagement.

Conditions : - Etre domicilié en Haute-Savoie - Etre en situation régulière sur le territoire français.

## Objet de l'aide:

Soutenir la mise en œuvre rapide d'une démarche d'insertion individuelle. Aide à caractère facultatif et subsidiaire aux autres fonds et notamment l'APRE.

## Descriptif de l'aide:

Ces aides financières individuelles peuvent concerner des frais de mobilité, d'hébergement, de restauration, de mode de garde, de santé, de formation, de vêtements de travail, de matériel.

## Montant de l'aide:

.Traitement individuel de la demande. Aide plafonnée selon la nature de la demande.

## Démarche:

Demande à formuler auprès d'un travailleur social qui instruit la demande après évaluation sociale. La demande est ensuite étudiée par une commission spécialisée. La décision est arrêtée par le Président du Conseil départemental ou son représentant.

## A qui s'adresser:

Pôles Médico-sociaux